

COMMUNE D'AUTREVILLE SUR MOSELLE
PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 Décembre 2023
à 18 heures 30

Conseil municipal en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre, le Conseil municipal
étant réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la
présidence de Monsieur Jean-Jacques BIC

Présents : Mélanie ANDERSEN - Jean-Jacques BIC - Jean-Paul
BRUCHE - Xavier CHAMBRAN - Séverine DESSALLE -
Laurence ECKMANN - Emmanuel FERREIRA - Christophe
PACHOUD - Jérémy REICH - Marc SAUDER

Absents excusés : Laurent MULLER

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Jérémy REICH

ORDRE DU JOUR

- RPQS 2022 SIAMA
- Participation classe olympique
- Questions diverses

24/2023	RPQS 2022 : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2022
---------	--

Le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif pour l'année 2022 transmis par le Président du Syndicat intercommunal d'assainissement de Millery et Autreville (SIAMA).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve le RPQS du Syndicat intercommunal d'assainissement de Millery et Autreville-sur-Moselle.

Vote : unanimité

L'école de Millery participe au dispositif « Classes Olympiques » qui est géré par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Meurthe-Et-Moselle (CDOS 54). Ce dispositif concerne les enfants du CP au CM2.

Une subvention de 1 000 euros est demandée pour le suivi du dispositif par le CDOS 54 pour les deux classes.

Il a été convenu avec Millery que chaque commune prenait la moitié de la subvention à sa charge.

Le Maire donne lecture de la convention de partenariat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte de signer la convention.
- Accepte de verser au CDOS 54 la somme de 1 000 € TTC conformément à la convention de partenariat signée.
- Refacturera la somme de 500 € à la commune de Millery pour sa participation.

Vote : unanimité



The page contains several handwritten signatures in blue ink, some of which are crossed out. A circular official stamp is located at the bottom center, featuring a central emblem and the text "MARIE-AUVEVILLE SUR-MOSELLE" around the perimeter, with the number "54380" at the bottom.